



Numéro 91
5 avril 2017



COLZA

ORGES D'HIVER:

- Maladies
- Régulateur

BLE :

- Fongicides

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 8 du 4/04/2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 50/ 07 79 99 53 40

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière
de l'ensemble d'acteurs publics
et privés du territoire agricole et rural

OPE.COS.ENR15 28/09/16

COLZA

(stade F1)

La quasi-totalité des colzas est aujourd'hui en fleurs. La problématique méligèthes n'est donc plus à l'ordre du jour. Il ne reste plus qu'à attendre le stade G1.

ORGE D'HIVER

(1 noeud)

Maladies

La majorité des orges est aujourd'hui touchée par de la rhynchosporiose. Selon les parcelles elle peut être montée jusqu'à la dernière feuille actuelle. Pour rappel, les fongicides ont une activité préventive, une feuille avec des symptômes est une feuille perdue.

Etant donné que les fongicides ont une action préventive le traitement est à positionner en fonction de la sortie de la feuille. Pour rappel, la rhynchosporiose, comme la septoriose en blé, nécessite une pluie pour se propager aux feuilles supérieures.

Si votre feuille est sortie et apte à recevoir le traitement (feuille étalée), vous pouvez alors éventuellement démarrer votre protection. Dans le cas contraire, attendez que la feuille soit sortie, traiter des feuilles présentant des symptômes ne présente aucun intérêt.

Seuil de nuisibilité rhynchosporiose : au stade 1 noeud si plus de 10 % des feuilles sont atteintes et plus de 5 jours de pluies > 1 mm.

Traitements possibles :

- UNIX MAX/KAYAK 0,8 l (si pas de rouille ou d'oïdium)
- UNIX MAX/KAYAK 0,4 l + MELTOP 500/ZENIT 0,4 l
- UNIX MAX/KAYAK 0,4 l + TEBUCUR 0,5 l
- JOAO 0,3 l
- INPUT 0,5 l

Conditions d'utilisation des fongicides : Intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent, et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum

Régulateur

- Si risque verse (fort peuplement, excès azoté) : possibilité d'ajouter le 1^{er} régulateur de croissance au 1^{er} fongicide.
- Produits utilisables: TERPAL 1,5 l, ARVEST 1,5 l (utilisable entre 1 et 2 noeuds seulement)...

Conditions d'utilisations : Température comprise entre 12 - 13° C, hygrométrie > 70 %, absence de vent. Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques. Un délai sans pluie de 2 heures est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

Aucun blé n'est encore au stade 2 nœuds, un traitement serait donc trop précoce et vous mettrait en difficulté par rapport au deuxième fongicide qui reste le plus important du programme. Les blés sont majoritairement propres en maladies. D'autant plus que ce premier traitement n'est rentable qu'à partir du moment où son positionnement est optimal et que la pression maladie est importante.

Tableau 1 : Contribution de chaque traitement d'un programme fongicide en trois passages

15 essais sur variétés sensibles à la septoriose 2013-2015-2016 - Prix du blé à 15 €/quintal.

	T1	T2	T3	Programme T1+T2+T3
Coût en €/ha	34	45	32	111
Gain brut q/ha	2,8	15,6	4,9	23,2
Gain net pour 1€ investi	0,2	4,2	1,3	5,7

Source : ARVALIS.

L'année 2014 n'a pas été prise en compte due aux exceptionnelles attaques de rouilles.

➤ Attendre avant de démarrer la protection fongicide.

Finissez vos régulateurs pour les derniers blés qui arrivent tout juste au stade épi 1 cm.

MAÏS

(semis)

Pour les semis de maïs, pour rappel en cas de dégâts de corbeaux il est possible de semer plus profond (4 cm), pour mettre les grains en germination hors de portée.

En ce qui concerne les désherbages de prélevées, axés sur les problématiques graminées, voici nos préconisations :

	Prélevée			
	ISARD Dimethenamid-p 720 g/l	DUALD GOLD SAFENEUR S-Métholachlore 920 g/l	ADENGO Thiencarbazone- methyl 20 g/l + Isoxaflutole 50 g/l	CAMIX S-Métholachlore 400 g/l + Mésoitrine 40 g/l
Mode d'absorption	Ra.	Ra.	Ra./Fol.	Ra./Fol.
P.S.D*				
Folle-avoine				
Pâturin				
Ray-grass				
Vulpin				
Amarante				
Chénopode				
Gaillet				
Géranium				
Matricaire				
Mercuriale				
Morelle				
Renouée liseron				
Renouée des oiseaux				
Renouée persicaire				
Chiendent				
Chardon				
Liseron				
Prêle				
Rumex				
Dose conseillée (l ou kg /ha)	1,2	1,6	1	3

Conditions d'utilisations : sol humide, pas de vent. Hygrométrie de 70 % pour les herbicides en partie foliaire.

COMPOSITION DES PRODUITS

FONGICIDES	
MELTOP 500/ZENIT	Propiconazole 125 g/l + fenpropidine 500 g/l
JOAO	Prothioconazole 250 g/l
UNIX MAX/KAYAK	Cyprodinil 300 g/l
TEBUCUR	Tébuconazole 250 g/l
INPUT	Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l
REGULATEURS	
TERPAL	Mepiquat chlorure 305 g/l + ethephon 155 g/l
ARVEST	Chlormequat 300 g/l + ethephon 150 g/l
HERBICIDES	
ISARD	Dimehtenamid 720 g/l
DUAL GOLD	S-métolachlore 920 g/l
ADENGO	Thiencarbazone methyl 20 g/l + isoxaflutole 50 g/l
CAMIX	S métolachlore 400 g/l + mésotrione 40 g/l




A vos agendas !

Journée Grandes cultures biologiques
1^{er} juin à St Germain-Laxis

Visite des essais conventionnels
9 juin 2017 à Giremoutiers (Nord77)
12 juin à Arville (Sud77)

PLATEFORMES D'EXPERIMENTATION




Retrouvez les bulletins Info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

